



COMPTE-RENDU DE LA PLENIERE DU CONSEIL DE QUARTIER VALLEE VIOLETTE

24 septembre 2026

Début de la séance : 19h00

Présents : 61

Monsieur le Maire ouvre la séance en saluant les élus ainsi que l'ensemble des personnes présentes.

En introduction, il souhaite revenir sur plusieurs sujets qui préoccupent particulièrement les habitants :

- **Redémarrage des démocraties locales** : Monsieur le Maire souligne que cette séance marque le redémarrage des instances de démocratie locale dans le cadre du nouveau mandat.
- **4^e édition** : il précise qu'il s'agit de la quatrième édition de cette démarche, qui revêt un caractère particulier.
- **Remerciements** : Monsieur le Maire remercie l'ensemble des participants pour leur implication et leur participation aux échanges.
- **Remerciements aux anciens présidents** : il adresse également ses remerciements à Madame Sylviane AUGIS et à Monsieur Michel ALLARD, anciens présidents des conseils de quartier, pour leur engagement et leur contribution au fonctionnement de ces instances.
- **Moustique tigre** : Monsieur le Maire indique que la Ville travaille avec des universitaires sur la problématique du moustique tigre. Des échanges sont également engagés avec le Maire de Chambray-lès-Tours, notamment dans le cadre du nouveau lotissement, afin de prendre en compte les enjeux liés à la faune et à la flore.
- **Gens du voyage** : concernant les installations illicites, Monsieur le Maire indique que des dispositifs ont été mis en place, notamment des bornes incendie anti-effraction afin d'éviter leur utilisation, ainsi que des merlons destinés à empêcher le passage des caravanes. Il précise toutefois que la Ville reste particulièrement vigilante sur ce sujet et assure une surveillance régulière des secteurs concernés.

Monsieur Judicaël OSMOND, Adjoint délégué à la Voirie, aux Transports et mobilités et à la Vie de la cité, présente les sept conseils de quartier de la Ville.

Il présente également plusieurs projets réalisés à l'initiative des conseils de quartier :

- Quartier Alouette Nord – Square Mabilat : plantation d'arbres fruitiers et installation d'une aire de fitness
- Quartier Joué centre : Installation d'une borne textile et d'une corbeille de propreté rue de Chantepie au niveau de La Grange – Caches bacs rue Descartes et Boulevard Jean Jaurès
- Quartier Morier – organisation d'une fête de quartier
- Quartier Le Lac : Création d'un terrain de pétanque et pose d'une boîte à livres square Georges Carpentier
- Quartier Rabière : Pose de deux tables de pique-nique Parc de la Rabière
- Quartier Joué sud : Plateau surélevé au carrefour Bois Bonnevie, des routes de la Vieille Carte et de Saint-Léger

Madame Gwendoline NADOT, Présidente du conseil de quartier, présente à son tour le conseil de quartier et les projets réalisés en 2025-2026.

PROJET REALISES :

- Identification de la place derrière la maison médicale « Square Montreuil Bellay » en lien avec l'association des locataires du Plessis-Le Vallon-Montsoreau
- Jardin Montreuil Bellay : Réfection des marquages au sol du parking

- Peinture au sol « 30 km/h » rue d'Amboise
- Stationnement autour du Centre social : reprise des peintures
- Passages piétons devant le centre social : marquage en résine pour plus de sécurité
- Installation d'une aire de présentation des poubelles avec des cache-bacs allée de Chenonceaux derrière le centre commercial
- Création d'une écluse rue de Chenonceaux
- Création de deux écluses rue de Rigny
- Aménagement du carrefour des rues de Luynes, de Saint-Cosme, Clos Lucé et de Chaumont

Monsieur le Maire a repris la parole pour présenter les travaux réalisés dans le quartier par la ville :

- Réfection de la rue des Jonquilles
- Aménagement de la rue de Montrichard
- Requalification de voirie rue Claude Bernard et rue de la Marchanderie

Puis, la séance d'échanges s'est ouverte et ont été évoqués divers sujets :

VOIRIE / SÉCURITÉ

Numéro / Nom de rue	Questions	Réponses
Rue Georges Mouret	Les participants s'interrogent sur un projet de transformation d'un hangar en habitation, comprenant six logements, et souhaitent savoir si la Ville dispose d'informations complémentaires à ce sujet.	Monsieur le Maire indique ne pas disposer d'informations à ce stade sur ce projet. Il précise toutefois que sa réalisation paraît peu probable au regard de la configuration de la voirie, la rue Mouret étant en sens unique et la rue de Beauséjour ayant vocation à se terminer en impasse.
Groupeement Scolaire de la Vallée Violette	Circulation et réseau de bus : les participants signalent des difficultés de circulation liées notamment au croisement des véhicules et aux conditions de circulation des bus. Ils s'interrogent sur l'état d'avancement du projet de réorganisation du plan de circulation, ainsi que sur la possibilité de tester temporairement une fermeture de certains passages ou une modification provisoire des itinéraires de bus afin d'évaluer les solutions envisageables.	Monsieur le Maire indique que la mise en place de dispositifs temporaires apparaît complexe, notamment en raison des contraintes liées à la gestion commerciale des bus. Des réflexions sont actuellement en cours afin d'étudier la possibilité de dévier certains itinéraires. Il précise qu'une réflexion est également engagée sur la possibilité de rendre la rue piétonne pendant les heures d'entrée et de sortie des écoles, afin de sécuriser les déplacements des enfants. Il reconnaît que cette proposition peut susciter des réactions, mais souligne que la sécurité des enfants doit rester une priorité. Monsieur le Maire rappelle qu'Antoine FINS, Adjoint au maire et Vice-Président du Syndicat des Mobilités et ancien directeur de Fil Bleu, est associé à ces réflexions. Il indique toutefois qu'il faudra encore attendre avant de pouvoir arrêter une solution, notamment en raison de la configuration de certaines voies, comme la rue d'Amboise, qui présente une largeur limitée.
Rue Claude Bernard	Carrefour et revêtement perméable : les participants soulignent la réussite	Monsieur le Maire indique qu'une information pourra être relayée dans

	de l'aménagement réalisé avec un revêtement permettant une meilleure absorption des eaux de pluie. Le carrefour avec la rue de Chambord, limité à 20 km/h privilégiant les mobilités douces, ne comporte plus de passage piéton matérialisé. Il est toutefois relevé que certains usagers ne respectent pas la limitation de vitesse ou ne comprennent pas le dispositif. Il est proposé de mieux expliquer le fonctionnement et les règles applicables à ce type d'aménagement afin de faciliter sa compréhension par les usagers et de favoriser le respect des règles de circulation.	le magazine municipal afin de sensibiliser les habitants et de leur expliquer le fonctionnement de cet aménagement.
Carrefour Rues Artigny /Fontiville	Les participants signalent que des véhicules sont contraints de tourner à gauche en raison du stationnement récurrent d'un véhicule à un emplacement gênant. La possibilité de mettre en place un marquage au sol afin de mieux matérialiser l'interdiction de stationner et de sécuriser les conditions de circulation est évoquée.	Monsieur le Maire indique que cette solution pourra être mise en œuvre si elle est réglementairement possible et adaptée à la situation. Il précise qu'une vérification sera effectuée afin de s'assurer que le marquage ne produise pas l'effet inverse de celui recherché.
Izernay	Les participants signalent la présence de plusieurs nids-de-poule dans la rue et soulignent le caractère urgent de la situation. Une intervention est demandée afin de sécuriser et remettre en état la chaussée.	Monsieur le Maire précise, sans volonté de porter de critique, que les relations de travail avec l'ancienne municipalité de Chambray-lès-Tours étaient parfois difficiles, notamment sur les questions d'investissement. Il souligne qu'à l'inverse, les échanges avec la Ville de Ballan-Miré sont aujourd'hui plus fluides. Il indique que les échanges avec Chambray-lès-Tours vont être relancés. Il précise par ailleurs que des travaux de réfection du trottoir sont déjà prévus sur le secteur de la Bouchardière, de la Galopade jusqu'au Petit Porteau, et qu'une réfection de la voirie pourrait également être envisagée dans un second temps. Concernant les nids-de-poule signalés, Monsieur le Maire indique qu'il va faire examiner la situation. Aucun délai précis ne peut être annoncé à ce stade, mais une vérification sera effectuée.
	Les participants signalent que certains véhicules circulent à vitesse élevée, notamment le samedi, à proximité des radars pédagogiques. Ils soulignent que certains conducteurs ne semblent pas tenir compte des dispositifs de sensibilisation à la vitesse.	Monsieur le Maire indique, avec une pointe d'ironie, que « la réponse est dans la question » et déplore le comportement de certains conducteurs, qui font preuve d'un manque de respect des règles de circulation.
Sortie des écoles	Marquage et nuisances angle des rues de Chambord et d'Amboise :	Monsieur le Maire indique que la situation sera examinée, notamment

	les participants signalent que le marquage au sol s'est estompé et demandent la reprise de la ligne jaune afin d'éviter le stationnement dans le virage. Des tirs de mortier ainsi que la présence de déjections canines sont également signalés. Les participants sollicitent des passages de la Police municipale dans le secteur afin de renforcer la surveillance et de prévenir ces incivilités.	concernant le marquage au sol et les possibilités de passage de la Police municipale dans le secteur.
	Ancien Saut du boulevard Jean Jaurès – dépôt d'ordures : les participants signalent la présence de dépôts d'ordures aux abords du garage Chalendre. La situation sera examinée par les services afin de déterminer les suites à donner.	Monsieur le Maire précise qu'il s'agit d'un site privé. Il indique qu'entre 2013 et 2020, aucune plainte n'avait été déposée par les propriétaires. Une procédure a ensuite été engagée, notamment auprès du tribunal de Grenoble, et les occupants n'ont finalement pu être expulsés qu'en 2022. La Ville a alors fait installer, aux frais des propriétaires, des clôtures et des barbelés afin de sécuriser le site. Il précise qu'à ce jour, les quatre propriétaires demandent un prix de cession jugé très élevé. La Ville a convoqué le promoteur afin d'échanger sur la situation et demande une participation de 250 000 €, compte tenu notamment des différents moyens mobilisés par la collectivité : fourniture d'eau, interventions de la Police municipale et des services de secours, ainsi que la mise à disposition de produits destinés à lutter contre la présence de rats. Monsieur le Maire rappelle également que la Ville a exercé son droit de préemption et indique qu'elle poursuit les discussions avec le promoteur. Il souligne que la Ville souhaite parvenir à une solution permettant de traiter durablement la situation, sans faire supporter aux habitants la charge financière liée à cette problématique.
Rue Azay Le Rideau	Les participants se réjouissent de la réfection prochaine du tapis de voirie et s'interrogent sur la réalisation de nouveaux marquages au sol à cette occasion.	Monsieur le Maire indique que la Ville va étudier les possibilités de marquage dans le cadre de ces travaux.
Rue de Candé	Les participants signalent la présence d'excréments humains, ainsi que des mégots, dans le square situé à proximité des stationnements. La	Monsieur le Maire indique que des opérations de nettoyage ont déjà été réalisées, mais qu'une réflexion plus globale doit désormais être menée sur

	présence régulière de jeunes, de jour comme de nuit, est également évoquée. Les participants s'interrogent sur les mesures qui pourraient être mises en œuvre pour améliorer la situation et limiter ces incivilités.	l'aménagement du site. Il précise que le Directeur de la voirie, qui connaît bien le secteur, ainsi que la nouvelle responsable des espaces verts vont examiner les différentes possibilités d'intervention. L'objectif est de repenser l'aménagement du square de manière cohérente afin d'améliorer son usage et de limiter les incivilités.
Rue d'Amboise	Les participants signalent des vitesses excessives malgré la présence de ralentisseurs et l'application de la priorité à droite. La situation suscite des inquiétudes quant à la sécurité des usagers et des piétons.	Des remarques similaires sont formulées concernant le secteur de la Rabière et la rue de Verdun. Il est toutefois indiqué que, selon un habitant, la rue d'Amboise fonctionne de manière satisfaisante. Monsieur le Maire précise que la situation sera réexaminée, plusieurs éléments d'aménagement et de circulation pouvant encore être améliorés afin de rendre le secteur plus fonctionnel.

ESPACES VERTS

<u>Numéro / Nom de rue</u>	<u>Questions</u>	<u>Réponses</u>
Voie verte secteur Amboise	Les participants s'interrogent sur l'état d'avancement du projet de voie verte dans le quartier.	Monsieur le Maire indique que le projet est toujours d'actualité.

AUTRES

<u>Numéro / Nom de rue</u>	<u>Questions</u>	<u>Réponses</u>
Station Esso	Les participants s'interrogent sur le devenir du site de la station-service Esso et sur les éventuels projets envisagés à cet emplacement.	Monsieur le Maire précise que la Ville a fait l'acquisition du site. Il indique qu'Esso a engagé la suppression d'une vingtaine de stations-service et qu'un projet immobilier avait été envisagé sur ce site, parmi les 22 stations mises en vente au niveau national. La Ville n'a pas souhaité retenir ce projet et a donc choisi d'acquérir le site. Il précise que la station-service sera démolie et qu'une réflexion sera ensuite menée sur le devenir du terrain, avec notamment la possibilité d'y implanter un commerce.
Bar de la Vallée Violette	Les participants s'interrogent sur la date prévue de réouverture du bar de la Vallée Violette.	Monsieur le Maire indique que le dossier reste bloqué par des échanges entre les différentes compagnies d'assurance. Il précise être régulièrement informé d'un démarrage prochain des travaux, sans que celui-ci ne se concrétise à ce jour. Il indique que la Ville aurait pu envisager de racheter le site et de rechercher un exploitant, mais que les propriétaires n'ont pas souhaité vendre le bien à la Ville. Cette

		situation ne permet donc pas, à ce stade, d'envisager une reprise directe de l'activité par la collectivité.
Bouchardière piste cyclable	Déchets liés aux installations des gens du voyage : les participants s'interrogent sur la possibilité pour la Ville d'intervenir pour nettoyer les dépôts de déchets présents sur le site.	Monsieur le Maire rappelle que le terrain concerné est privé et que la Ville ne peut donc pas intervenir directement pour procéder au nettoyage. Il précise que la collectivité ne peut pas se substituer systématiquement aux propriétaires pour l'entretien de leurs terrains. Il indique toutefois qu'un nouveau courrier sera adressé au propriétaire, qui rencontre actuellement des difficultés à gérer la situation. Monsieur le Maire fait le parallèle avec l'entretien des haies appartenant aux propriétaires privés. Il précise enfin que Monsieur Alain MEDINA, Adjoint à la Sécurité, prendra contact avec le propriétaire afin de tenter de trouver une solution.
Canicule	Salle fraîcheur : la Présidente du centre social souligne l'intérêt d'anticiper la mise en place d'une salle fraîcheur afin de pouvoir proposer un lieu adapté aux habitants lors des épisodes de fortes chaleurs. Cinéma en plein air et végétalisation : la Présidente du centre social rappelle qu'un cinéma en plein air a été organisé début juillet avec les acteurs du quartier et a rencontré un bon succès. Elle souligne toutefois le manque d'arbres dans le secteur et propose qu'une réflexion puisse être menée sur la végétalisation, notamment à proximité du pumptrack.	Plantation d'arbres : le conseil de quartier indique qu'il va étudier les possibilités de plantation d'arbres dans le secteur, notamment à proximité du pumptrack. Salle fraîcheur et lieux de convivialité : Monsieur le Maire rappelle que l'expérience menée à Malraux a bien fonctionné. Il précise qu'une réflexion est actuellement engagée avec Monsieur Cyril PALIN, Adjoint en charge des bâtiments afin d'identifier un lieu dans chaque quartier pouvant accueillir ce type d'initiative. Il souligne que cette démarche ne doit pas se limiter aux salles fraîcheur, la canicule ayant également eu un impact sur les possibilités de sociabilisation des habitants. La Ville souhaite ainsi travailler avec les acteurs des quartiers afin de développer des lieux et des actions favorisant les rencontres et la convivialité.

JOUE PROXIMITE

Pour des dysfonctionnements ponctuels, des dégradations ou demandes d'intervention, appeler directement **Joué Proximité** au **02 47 39 71 26** ou par mail à l'adresse joue.proximite@jouelestours.fr

Monsieur le Maire a clos la séance en remerciant de nouveau les nombreux participants et en les invitant au verre de l'amitié.

Date du prochain bureau :

Jeudi 15 octobre 2026 à 19h30 au Centre social de la Vallée Violette